



Achat immobilier mais ruine adjacente à ce bien

Par **Argrath**, le **21/04/2011** à **11:43**

Bonjour,

Je souhaite acheter un bien immobilier. Celui ci est adjacent à une ruine (un mur de deux étages en commun), infestée de pigeons (guère salubre). Cette ruine appartient à un propriétaire qui habite le même village. Quels sont mes recours pour faire démolir cette ruine, et quelle est la démarche à suivre?
Merci d'avance